

AXE 1

Le premier axe de ce programme de travail est celui de la contribution au débat public avec d'une part la capacité à décrire des phénomènes à des publics divers, s'appuyant sur des comparaisons dans le temps et dans l'espace (national, européen et international), mais aussi, d'autre part, l'investissement pour améliorer la diffusion, la connaissance, l'exploitation de données fiables et documentées. Il s'agit ainsi de rendre compte de l'état du système éducatif pour différents publics, d'élaborer et diffuser des données documentées et de réaliser des travaux de synthèse.

AXE 2

Le deuxième axe de travail est celui de la contribution à l'évaluation et au pilotage avec la capacité à proposer des indicateurs et analyses permettant d'éclairer en amont la décision publique, de suivre la mise en œuvre des politiques publiques et de les évaluer ex-post. Il s'agit de produire une photographie annuelle des élèves et apprentis, de suivre le parcours des jeunes dans le système éducatif, leurs acquis et leur insertion, de connaître les personnels de l'éducation nationale, leurs parcours et leurs pratiques et de contribuer au pilotage et à l'évaluation du système éducatif, des établissements, des territoires, des académies.

AXE 3

Le troisième axe est celui de la contribution aux réseaux de la statistique sur l'éducation avec la capacité à être force de propositions et d'expertise, à animer, à associer et à partager des bonnes pratiques mais aussi à améliorer la dynamique de travail en réseaux. Il s'agit de faire monter en puissance le réseau constitué par la Depp et les services statistiques académiques, de jouer un rôle actif dans la construction et l'utilisation des statistiques au niveau international et d'être un acteur de la statistique publique, française et européenne sur l'éducation.

AXE 4

Le quatrième axe de ce programme de travail est celui de la mobilisation de tous les agents de la DEPP, quotidiennement, pour que vive une statistique sur l'éducation de qualité, reconnue et utilisée. Il est pour cela nécessaire de développer la capacité de tous à partager, coopérer pour anticiper et accompagner les changements. Il s'agit d'enrichir le système d'information et les référentiels et de consolider la qualité. Il s'agit enfin de faire vivre une communauté avec les chercheurs.

LES PUBLICATIONS DE LA DEPP



Conception graphique DEPP-DVE, janvier 2019



Restez informé sur
education.gouv.fr/statistiques

Depp

LA DIRECTION
DE L'ÉVALUATION,
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA PERFORMANCE
(DEPP)
PROGRAMME
DE TRAVAIL 2019



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

La Depp est de plus en plus sollicitée pour éclairer et nourrir le débat public sur l'éducation, avec une demande forte en termes de données, d'études objectives et de qualité, d'outils d'aide au pilotage de politiques publiques et d'évaluations du système éducatif dans toutes ses dimensions (évaluation des élèves, des établissements, des territoires, de dispositifs et du système éducatif dans son ensemble).

Les consultations menées en 2017 et 2018 auprès de nos principaux partenaires et utilisateurs, directions de ministères, inspections générales, recteurs et secrétaires généraux d'académie, organisations syndicales, représentants des parents d'élèves, chercheurs et autres acteurs publics concernés, ont permis de recueillir leurs questions et besoins.

Pour répondre au mieux à cette demande, la Depp doit anticiper, innover en termes de thématiques, de méthodes statistiques et de processus de production de l'information.

Ce programme de travail, à la fois dans ses perspectives mais aussi dans son élaboration et sa présentation, s'est appuyé sur l'implication de chacun au sein de la DEPP. Des échanges ont permis de définir des objectifs et des orientations partagées et transversales.

Ce programme intègre les missions de la DEPP : la DEPP est un pôle de ressource et d'expertise sur l'analyse du système éducatif mais aussi un pôle d'appui à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques ; elle contribue à l'évaluation du système éducatif dans toutes ses dimensions ; enfin la Depp est partie prenante de réseaux, académiques, nationaux, européens et internationaux, réseaux de chercheurs, réseaux de statisticiens, réseaux auxquels elle apporte son expertise et qui, en retour, alimentent et enrichissent ses méthodes et ses réflexions.

Ce programme rend également compte de la double appartenance de la DEPP : direction du ministère en charge de l'éducation nationale, la DEPP est également le service statistique ministériel en charge des statistiques sur l'éducation et fait ainsi partie de la statistique publique française et européenne. À ce titre, elle conduit ses travaux en toute indépendance professionnelle et se soumet au code des bonnes pratiques de la statistique européenne.

Tout cela constitue l'ambition du présent programme de travail.



AXE 1 LA DEPP ACTRICE DU DÉBAT PUBLIC

- 1 Rendre compte de l'état du système éducatif pour différents publics
 - ↳ Élaborer des publications
 - ↳ Contribuer à des expertises publiques
 - ↳ Faire vivre et enrichir le site de la Depp
- 2 Élaborer et diffuser des données documentées
 - ↳ Participer à une meilleure information des familles et des jeunes
 - ↳ Proposer une information statistique structurée
- 3 Réaliser des travaux de synthèse
 - ↳ Rendre compte des dépenses d'éducation
 - ↳ Proposer des approches territoriales
 - ↳ Réaliser des synthèses sur des grandes thématiques

AXE 2 LA DEPP AU SERVICE DE L'ÉVALUATION ET DU PILOTAGE

- 1 Produire une photographie annuelle des élèves et apprentis
 - ↳ Recenser tous les élèves et apprentis à chaque rentrée scolaire
 - ↳ Connaître les résultats aux examens
- 2 Suivre le parcours des jeunes dans le système éducatif, leurs acquis et leur insertion
 - ↳ Rendre compte des parcours des élèves et des apprentis
 - ↳ Évaluer les acquis des élèves
 - ↳ Mesurer l'insertion des élèves et apprentis
- 3 Connaître les personnels de l'éducation nationale, leurs parcours et leurs pratiques
 - ↳ Produire un bilan statistique annuel des personnels
 - ↳ Contribuer à la connaissance des parcours
 - ↳ Éclairer différentes dimensions des métiers des enseignants : conditions d'exercice, pratiques pédagogiques
- 4 Contribuer au pilotage et à l'évaluation du système éducatif, des établissements, des territoires, des académies
 - ↳ Apporter son expertise au ministère
 - ↳ Élaborer et fournir des données et analyses sur les établissements, les territoires, les académies

AXE 3 LA DEPP AU CŒUR DES RÉSEAUX DE LA STATISTIQUE SUR L'ÉDUCATION

- 1 Faire monter en puissance le réseau Depp Services Statistiques Académiques
 - ↳ Faire vivre une communauté Depp SSA
 - ↳ Partager, mutualiser, construire ensemble des outils, des analyses et des études
- 2 Jouer un rôle actif dans la construction des statistiques au niveau international et leur utilisation
 - ↳ Concourir à la connaissance des systèmes éducatifs des pays européens
 - ↳ Contribuer à l'élaboration et à l'expertise des indicateurs internationaux
- 3 Être acteur de la statistique publique, française et européenne, sur l'éducation
 - ↳ Élaborer des statistiques publiques françaises, européennes et internationales sur l'éducation
 - ↳ Collaborer aux travaux et publications d'organismes publics dans le domaine de l'éducation

AXE 4 LA DEPP ORGANISATION APPRENANTE

- 1 Informer, échanger, anticiper et accompagner les changements
 - ↳ Accompagner les agents au quotidien
 - ↳ Accompagner le changement et l'utilisation de nouvelles sources
 - ↳ Communiquer vers les partenaires
- 2 Enrichir le système d'information et les référentiels et consolider la qualité
 - ↳ Gérer et enrichir les référentiels
 - ↳ Animer le réseau des intervenants dans l'élaboration de nos systèmes d'information
 - ↳ Mettre en œuvre la démarche qualité de la statistique publique
- 3 Faire vivre une communauté avec les chercheurs
 - ↳ Favoriser les travaux de recherche sur l'éducation
 - ↳ Faciliter les travaux des chercheurs
 - ↳ Diffuser les travaux de la recherche